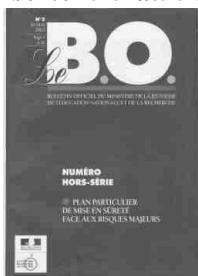


Septembre 2014

GUIDE D'ELABORATION D'UN PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE FACE AUX RISQUES MAJEURS

(Cf. *BOEN hors série n°3* du 30 mai 2002)



A destination des
Chefs d'Etablissement
Directrices et Directeurs d'Ecole

- 1 Quand déclencher l'alerte ?
- 2 Comment déclencher l'alerte ?
- 3 Quelles consignes appliquer dans l'immédiat ?
- 4 Où et comment mettre les élèves et les personnels en sûreté ?
- 5 Comment gérer la communication avec l'extérieur ?
- 6 Quels documents et ressources sont indispensables ?

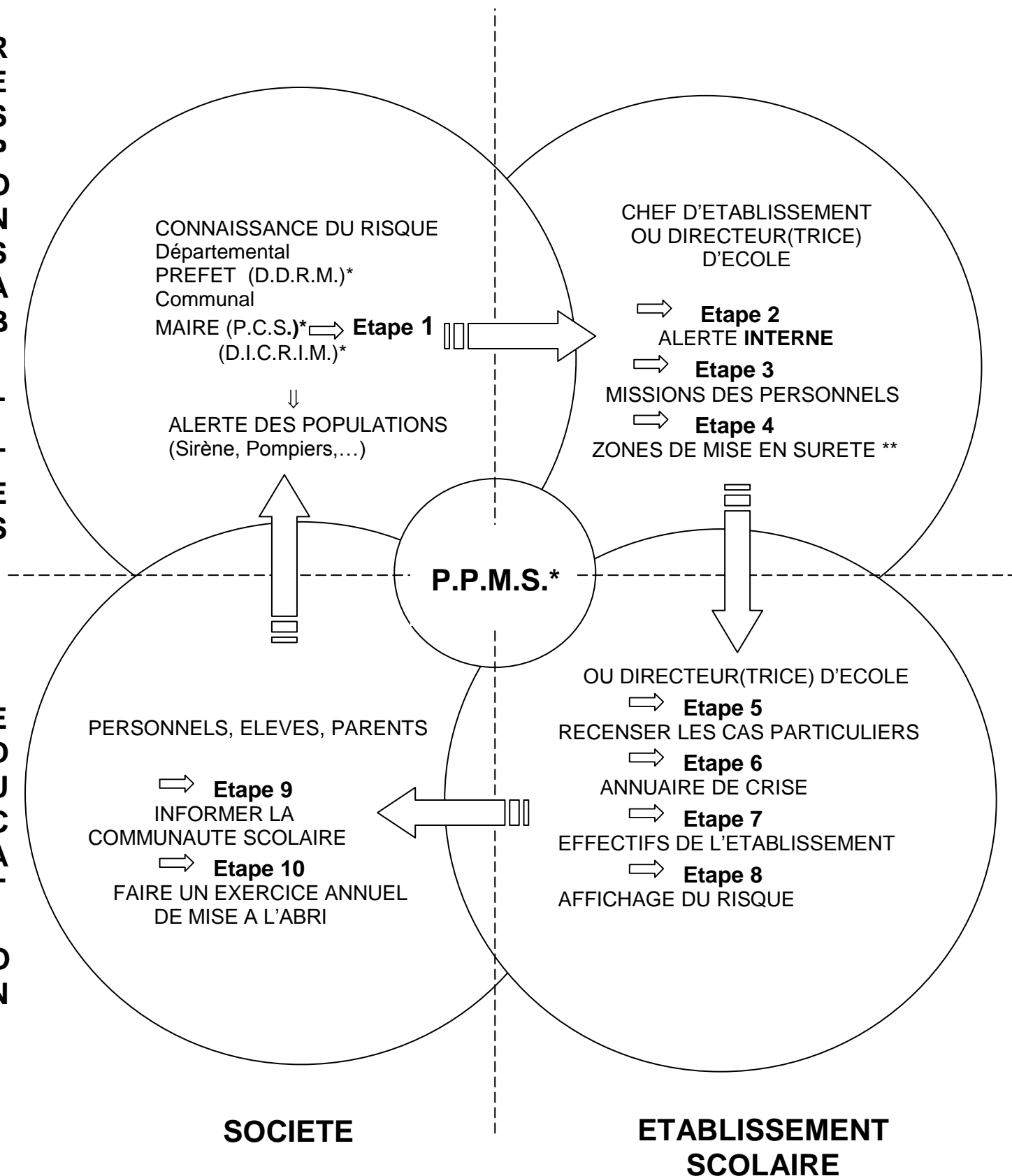
ACADEMIE D'AIX - MARSEILLE

Ce document a été réalisé par Marc NIGITA « Coordonnateur Académique Risque Majeur »
Site Académique Risques Majeurs : <http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/risques-majeurs>

STRATEGIE DE MISE EN SURETE

R
E
S
P
O
N
S
A
B
I
L
I
T
E
S

E
D
U
C
A
T
I
O
N



D.D.D.R.M. : Dossier Départemental des Risques Majeurs

P.C.S. : Plan Communal de Sauvegarde

D.I.C.R.I.M. : Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs

P.P.M.S.* : Plan Particulier de Mise en Sûreté

(**) Zones Internes ou Externes en fonction du Risque Majeur

PREPARATION DU PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE

ETABLISSEMENT..... VILLE.....

NOMBRE D'ELEVES :..... NOMBRE DE PERSONNELS :.....

I – DOSSIER D'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS (D.I.C.R.I.M.)

⇒ Rechercher dans le DICRIM. le ou les Risques Majeurs dans l'environnement de votre Etablissement. (Inondation, Industriel, Séisme, Tempête, ...)

⇒ Positionner votre établissement sur la carte du DICRIM. ou de votre commune



Recherche du DICRIM. auprès de votre Mairie.



II – LE SIGNAL D'ALERTE INTERNE

⇒ Alerter l'ensemble des personnes se trouvant dans votre établissement :



Mise à l'abri interne : Voie humaine, sonnerie de fin de cours modulée, mégaphone, Haut-parleur...

Evacuation : Même signal que pour l'alerte incendie, autres,...

III – MISSIONS DES PERSONNELS (CF. BOEN hors série n°3 du 30 mai 2002) annexe 3 et 4

⇒ Etablir la liste des personnels qui assurent des missions particulières. Dans les établissements de faible capacité en personnel (maternelles, écoles primaires, petits collèges...), une même personne peut avoir plusieurs missions. Les missions peuvent être effectuées par tous les personnels administratifs et enseignants. Pour la cellule de crise en collège et lycée, éviter si possible les enseignants, qui ne sont pas toujours sur place au moment de la crise. (*Voir organigramme fonctionnel document 1- page7*)

1 – **Chef d'Etablissement** : ou **Directeur (trice)** d'école pour les primaires ou maternelles.

Déclencher l'alerte, activer le PPMS, s'assurer de la mise en place des différents postes, établir une liaison avec les autorités et transmettre au personnel les directives des autorités (secours, hiérarchie,..)

Ou son représentant : M. :.....
M. :.....

2 - **Cellule de crise** :

- **Chef de la cellule** : Veillez au bon déroulement des opérations de regroupement, établir et maintenir des liaisons internes, rendre compte au Chef d'établissement.

Ou Faisant fonction : M. :.....
M. :.....

Exemple : Adjoint Chef d'établissement ou dans le primaire (Directeur, Directrice)

- **Accueil** : Contrôler l'accès de l'établissement, assurer la liaison avec (familles, médias,...) se présentant dans l'établissement.

M. :
 Ou faisant fonction : M. :
 Exemple : personnel administratif ou enseignants dans le primaire

- **Transmission, secrétariat** : Gérer les appels téléphoniques, enregistrer les messages sur un cahier, liaisons avec les familles sous réserve de l'autorité préfectorale.

M. :
 Ou faisant fonction : M. :

Exemple : personnel administratif, personnel d'éducation, enseignants dans le primaire



Gestion des secours : répondre aux questions relatives aux premiers secours à partir des fiches (cf. *BOEN hors série n°3 du 30 mai 2002 - annexe 9 et 10*). A l'arrivée des secours transmettre les informations au responsable.

M. :
 Ou faisant fonction : M. :

Exemple : personnel de santé, personnel possédant un brevet de secourisme,...

- **Logistique interne** : S'occuper des accès de l'établissement, mettre à disposition de l'établissement et des secours les moyens de l'établissement, couper les circuits (gaz, ventilation, chauffage, électricité si nécessaire)

M. :
 Ou faisant fonction : M. :

Exemple : personnel technique, ouvrier de service ou enseignant, ATSEM dans le primaire

3 – Responsables de zones : S'assurer que tout le monde a évacué ou que tout le monde est entré dans les zones internes, distribuer les tâches dans la zone, établir la liste des absents, signaler les blessés aux personnes isolées puis mettre à disposition les moyens matériels (*Mallettes 1^{ère} urgence cf. BOEN n°3 du 30 mai 2002 – annexe 7*).

- Zone N° 1 : M. :
 Ou faisant fonction : M. :

- Zone N° 2 : M. :
 Ou faisant fonction : M. :

- Zone N° N : M. :
 Ou faisant fonction : M. :

Exemple : personnel enseignant, d'éducation, de surveillance, ...

4 – Personnes ressources : Aider le responsable de zone à contrôler l'espace, à isoler des personnes en difficultés,...

Exemple : Secouristes (Adultes, Elèves...),...

5 – Personnels enseignants : Amener les élèves dans les zones prédéterminées, encadrer les élèves, rassurer, expliquer, proposer des activités calmes, rendre compte au responsable de la zone si problèmes.

IV – DEFINITION DES ZONES DE MISE A L'ABRI INTERNE OU EXTERNE

- ⇒ Pour les zones de mise à l'abri interne le local parfait n'existe pas, éviter cependant les lieux qui possèdent de nombreuses ouvertures ou ventilation, **prévoir 1m2 par personne**).
- ⇒ Faites vous confirmer par la commission Sécurité ou secours locaux du choix de vos emplacements.
- ⇒ Faites les photocopies format A4 des différents plans (masse, étages...) et compléter par les symboles normalisés (points eau, toilettes, téléphones, mallettes 1^{ère} urgence (**annexe 7**))

1 – Cellule de crise : Locaux ou emplacement à l'écart des zones d'évacuation ou de mise à l'abri, le Chef d'établissement ou le Directeur d'Ecole peuvent se trouver dans des pièces contiguës à la cellule de crise ou pièces différentes en fonction de la taille de l'établissement et du nombre de personnels.

2 – Zones de mise à l'abri interne : (attention l'alerte peut être déclenchée à des moments autres que pendant les cours, cantine, sport,...) → (cf. **BOEN n°3 du 30 mai 2002 – annexe 5**)



Couloirs, salles contiguës, salle polyvalente, réfectoire, ...
Les confirmations se font par les autorités compétentes.
Propositions : Confirmation أ Oui ف Non

3 – Zones de Regroupement externe : → (cf. **BOEN n°3 du 30 mai 2002 – annexe 5**)



Cours, plateaux sportifs extérieurs, ...
Les confirmations se font par les autorités compétentes.
Propositions : Confirmation أ Oui ف Non

4 – **Matériels et emplacements spécifiques**

Cellule de crise et zone de mise en sûreté interne ou externe.

*Constitution des mallettes de 1^{ère} urgence (cf. **BOEN n°3 du 30 mai 2002 – annexe 7**)*

	Emplacement dans les zones	Responsable + Faisant fonction
Mallette n° 1		
Mallette n° 2		
Mallette n° N		

Les responsables des mallettes de 1^{ère} urgence sont aussi des responsables de zones.



Repérer sur vos plans les : (Document 2 – page 8)

- Points toilettes, Points d'eau, ...
- Moyens de communication interne avec la cellule de crise (tél., interphone, messenger, ...)
- Moyens de communication externe (chef d'établissement ou directeur (trice) ligne directe)

V - RECENSER LES CAS PARTICULIERS

Il s'agit d'identifier les personnes qui nécessiteront une attention particulière : handicapés moteurs, visuels, auditifs, asthmatiques, diabétiques....



Prévoir l'encadrement de ces personnes lors des déplacements, vérifier auprès du médecin et de l'infirmière scolaire des mesures à prendre quant aux prescriptions (médicaments éventuels) à prévoir dans les Mallettes de 1^{ère} urgence.

VI - CONSTITUER UN ANNUAIRE DE CRISE

A disposition du Chef d'Etablissement ou du Directeur(trice) d'Ecole (cf. **BOEN n°3 du 30 mai 2002 – annexe 6**)

VII – LES EFFECTIFS DE L'ETABLISSEMENT

Prévoir dans les malles de 1^{ère} urgence les listes d'élèves. (Bien faire apparaître : Nom, Prénom, Classe, blessés, absents). Distinguer l'élève absent en début de cours de l'élève absent dans la zone de mise en sûreté (cf. *BOEN n°3 du 30 mai 2002 - annexe 8*)

VIII – PREVOIR L’AFFICHAGE

Afficher les consignes (salles, couloirs, ...). Indication des zones de mise en sûreté ou d'évacuation, conduites à tenir, ...



IX- INFORMER LA COMMUNAUTE SCOLAIRE

En communiquant avec les parents d'élèves (cf. *BOEN n°3 du 30 mai 2002 - annexe 2*)

- ⇒ En Conseil d'Ecole ou en Conseil d'administration ;
- ⇒ En réunissant le personnel de l'établissement ;
- ⇒ En classe avec les élèves dans le cadre des programmes (S.V.T., Histoire Géo., instruction civique,...).

X – FAIRE UN EXERCICE ANNUEL DE MISE A L’ABRI

Programmer en début d'année scolaire la date de l'exercice de mise à l'abri, informer les personnels nouvellement arrivés dans l'établissement. Faire connaître à l'ensemble des personnels et usagers le bilan de l'exercice et actualiser votre plan.

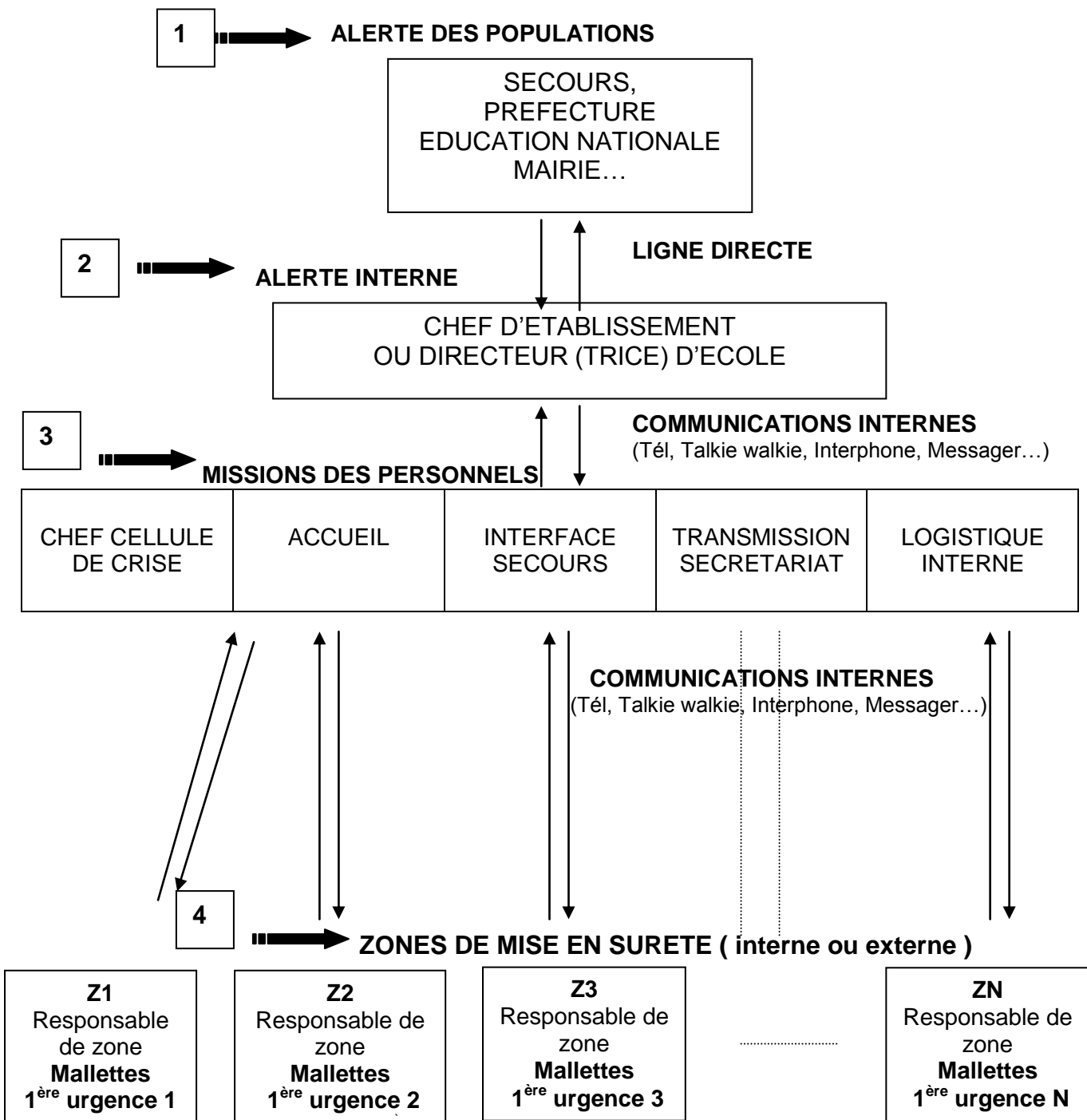
L'exercice annuel valide votre PPMS

Prévoir une graduation dans la mise en œuvre de l'exercice

- en testant le signal d'alerte interne
 - en testant les lieux de mise à l'abri (interne ou externe (surface au sol, volume d'air, équipements sanitaires)
 - en testant l'exactitude du comptage des élèves
 - en vérifiant les équipements et matériels (fenêtres, portes, aérations, malles,...)
- en recensant les personnes ressources et les cas particuliers



ORGANIGRAMME FONCTIONNEL







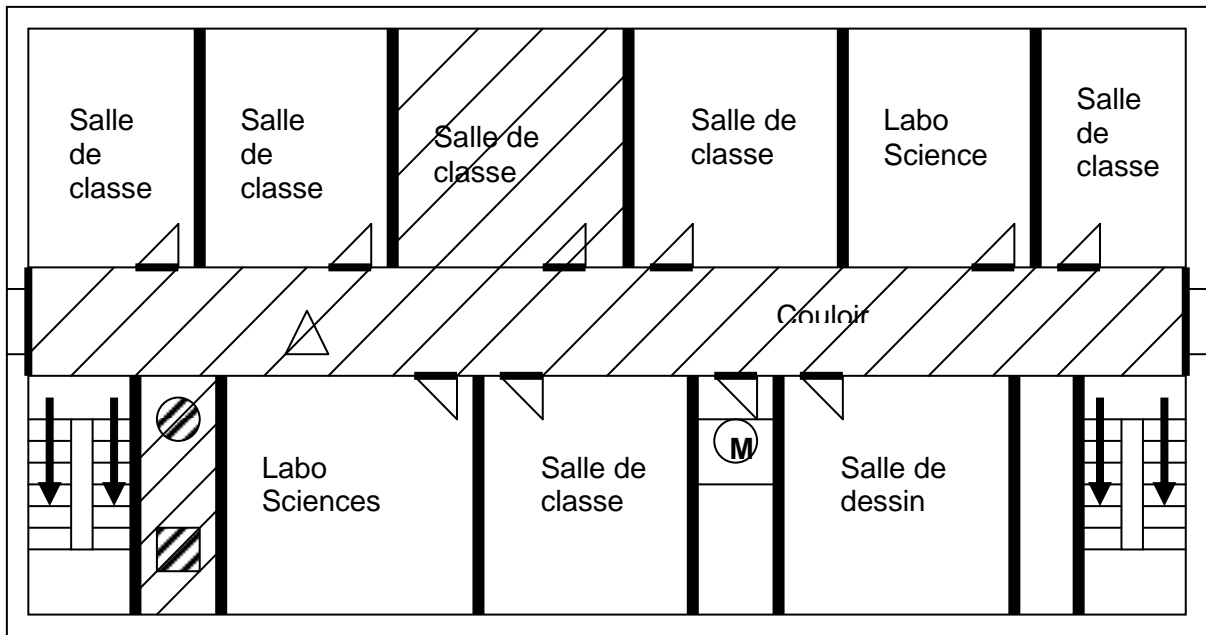
LES PLANS DE L'ETABLISSEMENT

1 – MISE A L'ABRI INTERNE :

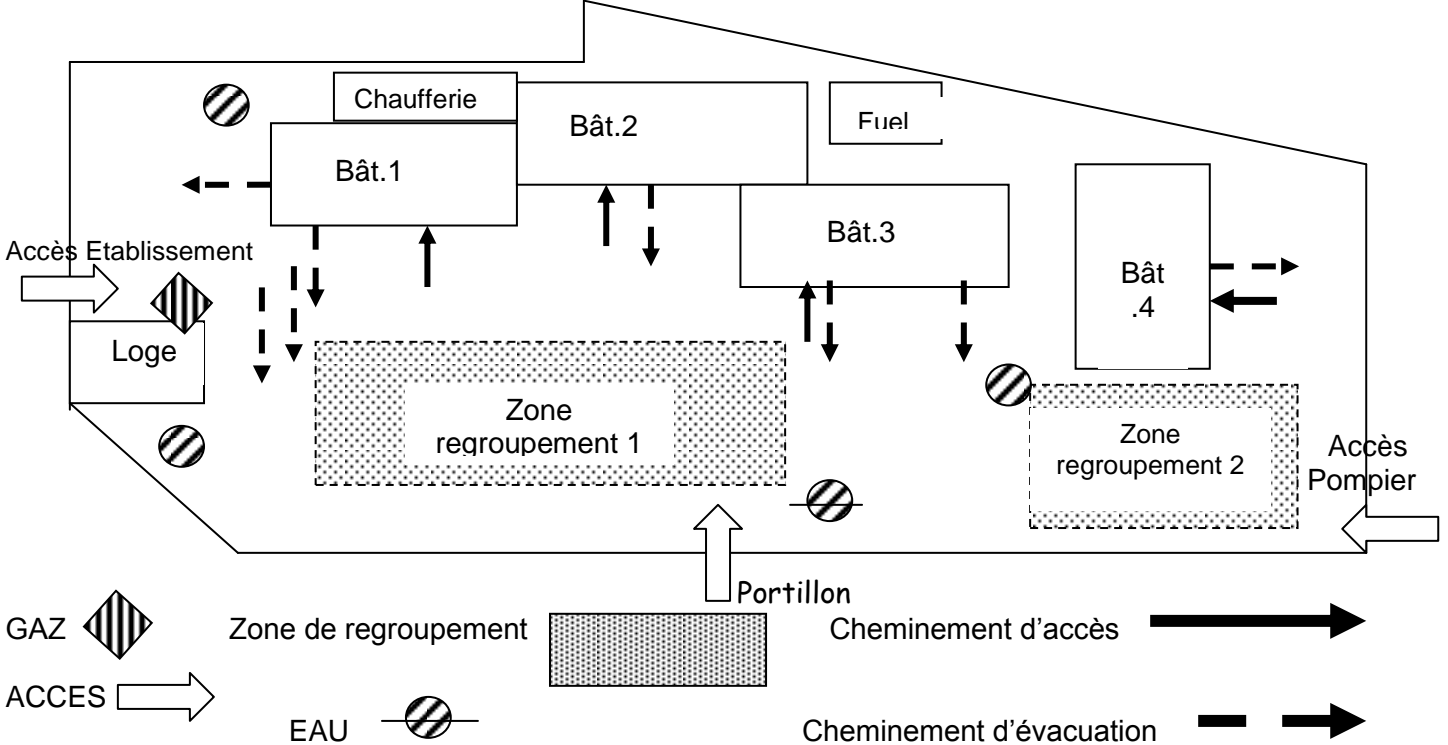
OBTURATION DES OUVERTURES 

ZONES MISE A L'ABRI INTERNE  ACCES NIVEAU 

POINT D'EAU  SANITAIRE  TELEPHONE  MALLETTES 

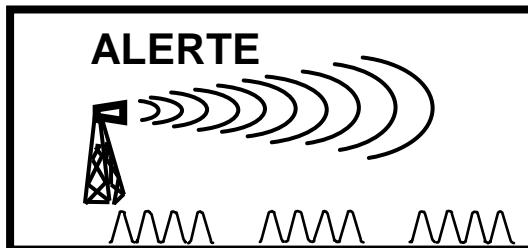


2 – EVACUATION (Plan de masse) MISE A L'ABRI EXTERNE



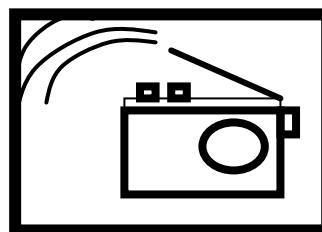
INFORMATION DES FAMILLES : LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

En cas d'alerte



N'allez pas vers les lieux du sinistre. Vous iriez au devant du danger.

**Ecoutez la radio
Respectez les consignes des autorités**

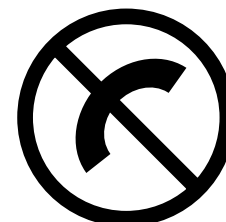


<p>FREQUENCE France Inter :Mhz (à compléter)</p> <p>FREQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :Mhz (à compléter)</p>

**N'allez pas chercher votre enfant à l'école
pour ne pas l'exposer ni vous exposer.
Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu
dans son école ou son établissement**



**Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux
Laissez les libres pour que les secours
puissent s'organiser**



**Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas
des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des
téléphones mobiles).**

RÉPARTITION DES MISSIONS DES PERSONNELS (ECOLES)

Fréquence France Inter.....Mhz

(à compléter)

Fréquence Radio locale conventionnée par le préfet.....Mhz

(à compléter)

MISSIONS	NOMS	PERSONNELS
<ul style="list-style-type: none"> - Déclencher l'alerte, activer le <i>plan particulier de mise en sûreté</i> - S'assurer de la mise en place des différents postes - Etablir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités 	<input type="checkbox"/>	<p>DIRECTEUR (TRICE) ou faisant fonction</p> <p>Numéro auquel cette personne peut être appelée par les autorités et les secours</p> <p>Tél. : <i>(si possible différent du numéro du standard)</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Veiller au bon déroulement des opérations de regroupement - Contrôler l'accès de l'établissement - Couper les circuits (gaz, ventilation, chauffage, électricité si nécessaire) - S'assurer que tout le monde est en sûreté (publics spécifiques en particulier) - Gérer les communications téléphoniques (secours, familles, médias) - Assurer l'encadrement des élèves (liste des présents, pointage des absents, gestion de l'attente, signalement des incidents) - - 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>PERSONNES RESSOURCES :</p> <p>Enseignant ATSEM Aide éducateur</p>

RÉPARTITION DES MISSIONS DES PERSONNELS (COLLEGES- LYCEES)

Fréquence France Inter.....Mhz
(à compléter)

France Radio locale conventionnée par le préfetMhz
(à compléter)

MISSIONS	NOMS	PERSONNELS
<ul style="list-style-type: none"> - Déclencher l'alerte, activer le <i>Plan particulier de mise en sûreté</i> - S'assurer de la mise en place des différents postes - Etablir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités - Réceptionner, noter et communiquer toute information sur la situation et son évolution 	<input type="checkbox"/>	<p>CHEF D'ETABLISSEMENT ou son représentant</p> <p>Numéro auquel cette personne peut être appelée par les autorités et les secours Tél. : <i>(si possible différent du numéro du standard)</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Veiller au bon déroulement des opérations de regroupement - Etablir et maintenir les liaisons internes - Assurer l'encadrement des élèves et les opérations de regroupement - Etablir la liste des absents - Signaler les blessés ou personnes isolées - Gérer l'attente - Assurer la logistique interne - Couper les circuits (gaz, ventilation, chauffage, électricité si nécessaire) - Contrôler les accès de l'établissement 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>PERSONNES RESSOURCES :</p> <p>Personnel de direction Personnel enseignant Personnel d'éducation Personnel administratif, technique, ouvrier de service Personnel de santé Personnel de surveillance Aide éducateur</p>
<p>Etablir la liaison avec les secours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer les secours de l'évolution de la situation : effectifs, lieux de confinement ou de regroupement externe, blessés éventuels - Accueillir et accompagner les secours lors de leur arrivée sur les lieux (informations sur les personnes blessées ou isolées et celles mises en sûreté) - Remettre les plans de l'établissement avec localisation des coupures et locaux spécifiques (électriques, stockages particuliers...) 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<p>Etablir la liaison avec les familles</p> <p>En cas d'appel des familles,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappeler de ne pas venir chercher les enfants, d'éviter de téléphoner, d'écouter la radio - Rassurer et informer suivant les consignes du chef d'établissement 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<p>Relation avec la presse</p> <p>Suivre les consignes du chef d'établissement</p>	<input type="checkbox"/>	

Recommandations générales en fonction des risques naturels

INONDATION	FEU DE FORET	TEMPETE	SEISME
<p>Si les délais sont suffisant : - évacuation préventive possible effectuée par les autorités.</p> <p>Si les délais sont insuffisants : - rejoignez les zones prévues en hauteur (étages, collines, points hauts...) - n'allez pas à pied ou en voiture dans une zone inondée.</p> <p>Dans tous les cas : Couper gaz, électricité, chaufferie. Ne pas prendre l'ascenseur. Fermer portes, fenêtres, aérations... Mettre en hauteur le matériel fragile.</p>	<p>- Prévenez les services de secours. - Ne vous approchez pas de la zone d'incendie, ni à pied, ni en voiture. - Eloignez vous dans la direction opposée à la propagation de l'incendie vers une zone externe prévue dans votre plan particulier de mise en sûreté.</p> <p>Si le feu menace les bâtiments : - Ouvrez les portails, libérez les accès aux bâtiments Confiner vous : fermez volets et fenêtres et bouchez soigneusement les fentes des fenêtres et bouches d'aération ; - évitez de provoquer des courants d'air.</p>	<p>Respectez les consignes diffusées par France Inter ou la radio locale conventionnée par le préfet.</p> <p>Si les délais sont suffisants : - évacuation préventive possible.</p> <p>Si les délais sont insuffisants : - rejoignez des bâtiments en dur ; - éloignez vous des façades sous le vent ; - fermez portes et volets ; - surveillez ou renforcez, si possible, la solidité des éléments de construction ; - renforcez la solidité des baies vitrées en utilisant du ruban adhésif ; - enlevez et rentrez tous les objets susceptibles d'être emportés (tables, chaises,...). - limitez les déplacements.</p>	<p>Pendant les secousses : - si vous êtes à l'intérieur : mettez vous près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, éloignez vous des fenêtres. - si vous êtes à l'extérieur : ne restez pas sous des fils électriques ou ce qui peut s'effondrer, éloignez vous des bâtiments.</p> <p>Après les secousses : - coupez ventilation, gaz et électricité ; - ne prenez pas les ascenseurs ; - évacuez vers les zones extérieures prévues dans votre plan de mise en sûreté. - n'entrez pas dans un bâtiment endommagé</p>
GLISSEMENT DE TERRAIN	CYCLONE	ERUPTION VOLCANIQUE	AVALANCHE
<p>Si les délais sont suffisants : Evacuation possible effectuée par les autorités. Pendant : - à l'intérieur : abritez vous sous un meuble solide, éloignez vous des fenêtres. - à l'extérieur, essayez d'entrer dans le bâtiment en dur le plus proche sinon fuyez latéralement. Après : - évacuez les bâtiments et n'y retournez pas ; - éloignez vous de la zone dangereuse ; - rejoignez le lieu de regroupement prévu dans votre plan particulier de mise en sûreté ; - n'entrez pas dans un bâtiment endommagé.</p>	<p>Respectez les consignes diffusées par France Inter ou la radio locale conventionnée par le préfet.</p> <p>Avant : - fermez et attachez les volets ; - renforcez-les, si nécessaire en clouant des planches ; - consolidez les vitres avec une planche fixée à l'extérieur ou à défaut en collant du ruban adhésif en étoile.</p> <p>Pendant : - abritez-vous dans bâtiment solide ; - ne sortez pas ; - tenez vous loin des vitres ; - attendez la fin de l'alerte avant de sortir.</p>	<p>Respectez les consignes diffusées par France Inter ou la radio locale conventionnée par le préfet.</p> <p>En cas d'émission de cendres ou de gaz, protégez vous le nez et la bouche à travers un linge, humide de préférence. N'évacuez que sous l'ordre des autorités.</p>	<p>Avant : - signalez votre itinéraire précis auprès des professionnels de la montagne ou à l'entourage proche ; - ne sortez jamais seul en ski de randonnée ; - ne sortez pas des pistes de ski autorisées balisées et ouvertes ; - respectez toutes signalisation (panneaux et balises) et ne stationnez pas dans les « couloirs d'avalanche ».</p> <p>Au déclenchement : Fuyez latéralement, si vous êtes à ski pour sortir du couloir d'avalanche.</p> <p>Pendant : - faites de grands mouvements de natation pour rester en surface ; - essayez de former une poche d'air ; - ne criez pas pour économiser vos forces.</p>

Recommandations générales en fonction des risques technologiques

ACCIDENT INDUSTRIEL OU ACCIDENT RESULTANT D'UN TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (TMD)	RUPTURE DE BARRAGE	NUCLEAIRE
<p>Nuage toxique : - mettez à l'abri tout monde dans des locaux prévus dans votre plan particulier de mise en sûreté ; - calfeutrez les ouvertures (aérations,...) ; - fermez portes et fenêtres ; - coupez la ventilation, chauffage, gaz et l'électricité.</p> <p>Explosion : - évacuez dans le calme tout le monde vers les lieux de mise en sûreté externe en évitant les zones fortement endommagées (chutes d'objets,...) - coupez la ventilation, chauffage, gaz et l'électricité.</p> <p>Explosion suivie d'un nuage toxique : - regroupez tout le monde vers des lieux de mise en sûreté interne. Ces lieux doivent être éloignés des baies vitrées et fenêtres endommagées ; -fermez portes et fenêtres avant de sortir.</p> <p>Dans tous les cas : évacuation possible effectuée par les autorités</p>	<p>L'alerte est donnée par un signal type « come de brume ».</p> <p>Si le danger est imminent (signal), rejoignez les hauteurs situées à proximité et prévues dans votre plan particulier de mise en sûreté en relation avec celui des autorités ou réfugiez vous dans les étages supérieurs des bâtiments élevés et solides.</p> <p>Si les délais sont suffisants - évacuation possible par les autorités.</p>	<p>- Mettez à l'abri tout le monde dans des locaux prévus dans votre plan particulier de mise en sûreté.</p> <p>- fermez portes et fenêtres. - coupez ventilation, chauffage, gaz et l'électricité. - attendez les consignes des autorités.</p> <p>- Evacuation possible effectuée par les autorités.</p>

CES RECOMMANDATIONS, TRES GENERALES, SONT A SUIVRE EN ATTENDANT L'ARRIVEE DES SECOURS ORGANISES

DANS TOUS LES CAS D'ACCIDENT MAJEUR, LES AUTORITES RAPPELLENT QUE POUR CONNAITRE LES CONSIGNES A SUIVRE ET LES RENSEIGNEMENTS SUR L'EVOLUTION DE LA SITUATION, IL FAUT :

ECOUTER LA RADIO



<p>FREQUENCE France Inter :Mhz (à compléter) FREQUENCE Radio Locale conventionnée par le préfet : Mhz (à compléter)</p>
--

ANNUAIRE DE CRISE (*)

ECOLE OU ETABLISSEMENT :

 LIGNE DIRECTE :

 (à communiquer aux autorités et aux secours)
 ADRESSE :

 ACCES DES SECOURS :

 CAUSES POSSIBLES DE SURACCIDENT (**):

SERVICES	CONTACT	N° DE TELEPHONE
Education Nationale Rectorat : Inspection Académique : IEN Correspondant Sécurité :
Préfecture Sécurité civile :
Mairie Service éducation : Service environnement :
Secours Pompiers : SAMU :

(*) A disposition du Chef d'établissement ou du Directeur d'école, certains numéros devant rester confidentiels.

(**) il est utile de noter les équipements de l'établissement qui pourraient entraîner des accidents supplémentaires (transformateurs, canalisation gaz, stockage bouteilles de gaz, stockage de produits dangereux, fuel...).

MALLETTE DE PREMIERE URGENCE ET TROUSSE DE PREMIERS SECOURS
(à placer dans chaque lieu de mise en sûreté)

Contenu de la mallette

Documents

- Tableau d'effectifs vierge (Annexe 8)
- Fiche conduites à tenir en première urgence (Annexe 10)
- Copie de la fiche de mission des personnels et des liaisons internes
- Plan indiquant les lieux de mise en sûreté (internes ou externes)
- Fiches individuelles d'observation (annexe 9)

Matériel

- Brassards (pour identifier les personnes ressources)
- Radio à piles (avec piles de rechange) et inscription des fréquences de France Inter ou de la radio locale conventionnée par le préfet
- Rubans adhésifs (larges)
- Ciseaux
- Linges, chiffons
- Lampe de poche avec piles
- Essuie-tout
- Gobelets
- Seau ou sacs plastiques (si pas accès W-C)
- Eau (si pas accès point d'eau)
- Jeux de cartes, dés, papier, crayons...

Trousse de premiers secours

Cette trousse de premiers secours comprend (cf. BO spécial n° 1 du 6 janvier 2000)

- Sucres enveloppés
- Sacs plastiques et gants jetables
- Ciseaux
- Couverture de survie ou iso thermique
- Mouchoirs en papier
- Savon de Marseille
- Garnitures périodiques
- Eosine disodique aqueuse non colorée – désinfection des plaies sauf hypersensibilité à l'éosine
- Compresses individuelles purifiées
- Pansements adhésifs hypoallergiques
- Pansements compressifs
- Sparadrap
- Bandes de gaze
- Filets à pansement
- Echarpe de 90 cm de base

NB : les quantités de produits varient en fonction du nombre de lieux de mise en sûreté, en fonction aussi du nombre d'élèves :

- choisir de petits conditionnements
- le matériel et les produits doivent être vérifiés, remplacés ou renouvelés
- **pour les élèves faisant l'objet d'un Projet Individualisé d'accueil ou d'intégration penser à se munir de leur traitement spécifique.**

FICHE DES EFFECTIFS DES ELEVES ABSENTS OU BLESSES

FREQUENCE France InterMhz (à compléter) FREQUENCE Radio locale conventionnée par le préfet : Mhz (à compléter)

(Cette fiche d'effectifs est à remplir et à communiquer, suivant le mode de liaison interne retenu, dès que possible au directeur d'école ou au chef d'établissement après synthèse par le responsable du lieu de mise en sûreté)

LIEU de mise en sûreté (interne ou externe) :

NOM du responsable du lieu de mise en sûreté :

NOM	Prénom	Classe	Absent	Blessé

FICHE INDIVIDUELLE D'OBSERVATION (*)

(à remettre aux secours)

Nom de l'école ou de l'établissement :	Tampon
--	--------

NOM : PRENOM :

Age : Sexe : M – F

Maladies connues : (ex :asthme)

Projet d'accueil individualisé (PAI) : Non oui (traitement joint)

Cochez ce que vous avez observé

- Répond	
- Ne répond pas	
- Réagit au pincement	
- Ne réagit pas au pincement	
- Difficultés à parler	
- Difficultés à respirer	
- Respiration rapide	
- Plaies	
- Membre déformé	
- Mal au ventre	
- Envie de vomir	
- Vomissements	
- Tête qui tourne	
- Sueurs	
- Pâleur	
- Agitation	
- Angoisse	
- Pleurs	
- Tremblements	
- Autres	
- Durée des signes observés :	

Fiche établie par :	
NOM :	Fonction :
Jour :	Heure :
Notez ce que vous avez fait :	
.....	
.....	
.....	

(*) A dupliquer et à mettre dans les mallettes de première urgence en plusieurs exemplaires, à disposition des personnes ressources.

LES CONDUITES A TENIR EN PREMIERE URGENGE

(dans les situations particulières de risques majeurs)

CONSIGNES GENERALES

Après avoir rejoint les lieux de mise en sûreté :

- utiliser la mallette de première urgence ;
- se référer, si nécessaire, aux protocoles d'urgence pour les élèves malades ou handicapés ;
- faire asseoir uniquement les élèves indemnes ;
- expliquer ce qui se passe et l'évolution probable de la situation ;
- établir la liste des absents (annexe 8) ;
- repérer les personnes en difficulté ou à traitement médical personnel ;
- recenser les élèves susceptibles d'aider, si nécessaire ;
- déterminer un emplacement pour les WC ;
- proposer aux élèves des activités calmes ;
- suivre les consignes en fonction des situations spécifiques (saignement du nez, « crise de nerfs »...)
- remplir une fiche individuelle d'observation (annexe 9) pour toutes les personnes fortement indisposées ou blessées

CONSIGNES EN FONCTION DE SITUATIONS SPECIFIQUES

1- L'enfant ou L'adulte saigne du nez

Il saigne spontanément :

- le faire asseoir, penché en avant (pour éviter la déglutition du sang) ;
- le faire se moucher ;
- faire comprimer la (les) narine(s) qui saigne(nt) avec un doigt, le(s) coude(s) prenant appui sur une table ou un plan dur pendant cinq minutes ;
- si pas d'arrêt après cinq minutes continuer la compression.

Il saigne après avoir reçu un coup sur le nez ou sur la tête :

- surveiller l'état de conscience ;
- si perte de connaissance (voir situation 5) , faire appel aux services de secours.

2- L'enfant ou l'adulte fait une « crise de nerfs »

Signes possibles (un ou plusieurs) :

- crispation ;
- difficultés à respirer ;
- impossibilité de parler ;
- angoisse ;
- agitation ;
- pleurs ;
- cris.

Que faire ?

- l'isoler si possible ;
- le mettre par terre, assis ou allongé ;
- desserrer ses vêtements ;
- le faire respirer lentement ;
- le faire parler ;
- laisser à côté de lui une personne calme et rassurante.

3 –Stress individuel ou collectif

Ce stress peut se manifester pour quiconque.

Signes possibles : (un ou plusieurs)

- agitation ;
- hyperactivité ;
- agressivité ;
- angoisse ;
- envie de fuir ... panique.

Que faire ?

En cas de stress individuel

- Isoler l'enfant ou l'adulte, s'en occuper personnellement (confier le reste du groupe à un adulte ou un élève leaders) ;
- expliquer, rassurer, dialoguer

En cas de stress collectif

- être calme, ferme, directif et sécurisant ;
- rappeler les informations dont on dispose, les afficher ;
- se resituer dans l'évolution de l'événement (utilité de la radio) ;
- distribuer les rôles et responsabiliser chacun.

4- L'enfant ou l'adulte ne se sent pas bien mais répond

Signes possibles : (un ou plusieurs)

- tête qui tourne, pâleur, sueurs, nausées, vomissements, mal au ventre, agitation, tremblement.

Questions :

- a-t-il un traitement ?
- quand a-t-il mangé pour la dernière fois ?
- a-t-il chaud ? froid ?

Que faire ?

- desserrer les vêtements, le rassurer ;
- le laisser dans la position où il se sent le mieux ;
- surveiller.

Si les signes ne disparaissent pas : donner 2-3 morceaux de sucre (même en cas de diabète).
Après quelques minutes, le mettre en position « demi-assis » au calme.

Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

5- L'enfant ou l'adulte a perdu connaissance

Signes :

- il respire ;
- il ne répond pas ;
- il ne réagit pas si on le pince au niveau du pli du coude.

Que faire ?

- le coucher par terre « sur le côté »(position latérale de sécurité) ;
- ne rien lui faire absorber ;
- le surveiller ;
- s'il reprend connaissance, le laisser sur le côté et continuer à le surveiller ;
- s'il ne reprend pas connaissance, faire appel aux services de secours.

6- L'enfant ou l'adulte a du mal à respirer

Signes (un ou plusieurs) :

- respiration rapide ;
- angoisse ;
- difficultés à parler ;
- manque d'air ;
- sensations d'étouffement.

Que faire ?

- le laisser dans la position où il se sent le mieux pour respirer ;
- l'isoler si possible ;
- desserrer ses vêtements ;
- le rassurer et le calmer ;
- si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

Questions : est-il asthmatique ?

- Si oui, que faire :

- a-t-il son traitement avec lui ?
- si oui : le lui faire prendre ;
- si non : quelqu'un d'autre a-t-il le même médicament contre l'asthme ?

- si la crise ne passe pas, faire appel aux services de secours.

Si non, que faire :

- l'isoler, si possible ;
- desserrer ses vêtements ;
- le rassurer et le calmer ;
- au delà de 10 minutes, faire appel aux services de secours.

7- L'enfant ou l'adulte fait une « crise d'épilepsie »**Signes :**

- perte de connaissance complète : il ne réagit pas, ne répond pas ;
- son corps se raidit, il a des secousses des membres ;
- Il peut : se mordre la langue, devenir bleu, baver, perdre ses urines.

Que faire ? Respecter la crise

- ne rien mettre dans la bouche, et surtout pas vos doigts ;
- éloigner les personnes et les objets pour éviter qu'il ne se blesse ;
- ne pas essayer de le maintenir ou de l'immobiliser ;
- quand les secousses cessent, le mettre sur le côté (position latérale de sécurité) et le laisser dans cette position jusqu'au réveil ;
- rassurer les autres ;
- si les signes persistent, faire appel aux services de secours

Remarques : il peut faire du bruit en respirant, cracher du sang (morsure de langue)

Ne pas essayer de le réveiller : il se réveillera lui-même et ne se souviendra de rien.

8- L'enfant ou l'adulte a mal au ventre**Signes :**

- a-t-il des nausées, envie de vomir et/ou diarrhée ?
- est-il chaud (fièvre) ?

Que faire ?

- rassurer, trouver une occupation ;
- proposer d'aller aux toilettes, si elles sont accessibles ou sur le récipient mis à disposition ;
- le laisser dans la position qu'il choisit spontanément ;
- si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

Remarque : signe très fréquent chez le jeune enfant, qui traduit le plus souvent une anxiété, une angoisse.

9- Traumatismes divers

Pour toutes les autres situations, en particulier traumatismes (plaies, hémorragies, fractures, traumatismes divers...)

Faire appel aux services de secours.

En attendant leur arrivée :

- éviter toute mobilisation, tout mouvement du membre ou de l'articulation lésé ;
- isoler l'adulte ou l'enfant et le rassurer ;
- couvrir et surveiller l'adulte ou l'enfant ;
- en cas de plaie qui saigne ou d'hémorragie, mettre un pansement serré (sauf en cas de présence d'un corps étranger) ;
- en cas de fracture, ne pas déplacer, immobiliser le membre ou l'articulation avec une écharpe par exemple.

Si la situation le permet, lorsque la gravité de l'état d'un enfant ou d'un adulte impose de faire appel aux services de secours, prévenir le directeur de l'école ou le chef d'établissement.